

De Douanne (Twann) à Macolin (Magglingen)

Par les charmantes Gorges de Twann

Mardi 2 juin 2026

Le point de départ de cette randonnée se trouve à *Douanne*, village viticole aux ruelles pittoresques situé au bord du Lac de Biene. Le parcours commence par une montée d'escaliers pour rejoindre le point de vue dénommé *Känzeli*. Vous vous engagez ensuite dans les *Gorges de Douanne*, lieu où Friedrich Dürrenmatt a situé son passionnant roman policier « Le juge et son bourreau ».



Vous remontez une gorge magnifique le long du ruisseau *Twannbach*. De nombreux passages sur des passerelles ou à travers des galeries taillées dans les falaises vous donnent des points de vue sur des cascades de différentes tailles, des formations rocheuses et des arbres souvent recouverts de mousse.

Vous sortez des gorges et empruntez, sur une certaine distance, une voie historique pavée datant du 13^{ème} siècle. Vous traversez forêt et pâturages semi-boisés pour rejoindre le village de vacances de la Montagne de Douanne, un complexe de conception particulière. Une célèbre météorite de fer a été découverte à Twannberg, faisant l'objet d'une exposition au Musée d'histoire naturelle de Berne.

Dans un paysage typique de la végétation jurassienne, le chemin pédestre passe à l'orée d'un bois de conifères puis s'enfile dans la forêt pour atteindre Gaichtberg, le point culminant de l'itinéraire. La suite de la randonnée traverse la forêt de Nidau.

L'excursion se termine à Macolin, lieu connu pour son École fédérale de sport installée sur les hauts de Biene depuis 1944. C'est de la terrasse panoramique du Grand Hôtel que la vue est la plus belle sur la ville de Biene et ses alentours, le lac et la chaîne des Alpes.

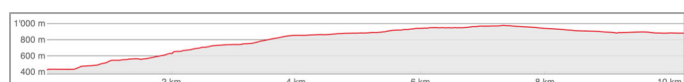
Temps de marche : 3 h 15 à 3 h 30

Distance : 10 km (possibilité de raccourcir)

Difficulté : Moyen

Prix : Fr. 40.-, car et accès aux gorges pour entretien du sentier et des dispositifs de sécurité

Profil SuisseMobile



Départ : 8h00 Yvonand, Condémines 8 « Hangar » puis Bureau communal

8h15 Yverdon-les-Bains, devant la Banque Raiffeisen

Responsabilité : en cas d'accident ayant lieu pendant la marche, l'accompagnateur du groupe ne sera pas tenu pour responsable.